

BENDAR 1,9%®

Anthelminthique pour ovins et caprins

COMPOSITION :

Suspension orale.

Albendazole.....1,9 g

Excipient.....q.s.p.....100 ml

PROPRIETES PHARMACEUTIQUES :

Aux doses recommandées, l'Albendazole a une bonne activité anthelminthique contre les strongles digestifs, sur les strongles respiratoires, sur les cestodes et sur les douves adultes. Il est en outre ovicide tant sur les œufs des strongles que les œufs des douves.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Le produit est indiqué pour le contrôle et le traitement des infestations parasitaires dues aux :

- Strongles gastro-intestinaux
- Strongles pulmonaires
- Cestodes (scolex et segments)
- Douves adultes et des petites douves chez le mouton.
- Certaines souches de strongles gastro-intestinaux résistantes aux benzimidazoles.
- Œufs de strongles et des douves.

VOIE D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

Voie orale, au pistolet doseur

- Ovins et caprins :

- Nématodes gastro-intestinaux, strongles pulmonaires et cestodes :
3,8 mg d'albendazole/kg, soit 2 ml de BENDAR 1,9 % par 10 kg de poids vif.

- Grande douve adulte :
7,5 mg d'albendazole/kg, soit 4 ml de BENDAR 1,9 % par 10 kg de poids vif.

- Petite douve :
15 mg d'albendazole/kg, soit 8 ml de BENDAR 1,9 % par 10 kg de poids vif.

PRECAUTIONS :

Agiter avant emploi pour homogénéiser

Chez les femelles gravides, bien respecter les posologies et les techniques d'administration.

CONTRE-INDICATIONS :

- Ne pas administrer aux femelles laitières en lactation dont le lait est destiné à la consommation humaine.
- Ne pas administrer la dose de 8 ml/kg de poids vif aux femelles gravides pendant les trois premiers mois de gestation.

DELAI D'ATTENTE :

- Viandes et abats : 10 jours

- Lait : ne pas administrer aux femelles laitières en lactation dont le lait est destiné à la consommation humaine.

PRESENTATIONS :

Flacons de 250 ml, de 500 ml et de 1 litre.

Bidons de 2,5 l et de 5 l.